



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien ☐

Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception : 21/03/2024	
Intitulé du projet	
Création d'un forage d'irrigation sur la commune de Haut grandes cultures (blé, mais, colza et orge) d'avril à août	efeuille pour irriguer une superficie maximale de 110 ha de
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
Identification du (ou des) maître(s) d' Personne physique	
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) Prénom(s)
Personne physique	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) Prénom(s)
Personne physique	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SCEA d'Orsonville	Prénom(s) Raison sociale SCEA d'Orsonville
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SCEA d'Orsonville N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale SCEA d'Orsonville Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SCEA d'Orsonville N° SIRET 3 4 8 8 5 4 9 9 3 0 0 0 1 4	Prénom(s) Raison sociale SCEA d'Orsonville Type de société (SA, SCI) SCEA

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27 a:	Création d'un forage d'irrigation de plus de 50 m de profondeur (60 m)
16 c - 17 d:	Prélèvement d'eau dans la nappe du Champigny à un débit de 60 m3/h
16 a:	Irrigation de 110 ha maximal

		t fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux ticle R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	Oui	✓ Non
		t fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III .122-2-1 ?
	Oui	✓ Non
4	Caract	éristiques générales du projet
	Doivent être	e annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature c	lu projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	un forage o	uvoir irriguer 110 ha maximum de grandes cultures (blé, mais, colza et orge), l'exploitant souhaite créer d'irrigation. Après un examen du contexte géologique, hydrogéologique et réglementaire, il est de réaliser un forage de 60 m de profondeur, pour capter la nappe des calcaires de Champigny.
		de ces cultures interviendrait ponctuellement entre le mois d'avril et celui d'août sur une durée maximale n entre 20h et 8h de manière à limiter les pertes par évaporation.

4.2 Objectifs du projet

Le but de cet ouvrage est de pouvoir irriguer 110 ha maximum de grandes cultures (blé, mais, colza et orge), à un un débit de 60 m3/h.

L'irrigation de ces cultures interviendrait ponctuellement entre le mois d'avril et celui d'août sur une durée maximale de 8 à 10 h entre 20h et 8h de manière à limiter les pertes par évaporation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Au droit du forages une plateforme constituée de géotextile et d'une couche de concassé (ou des plaque de sera mis au sol afin d'assurer la stabilité du terrain.

Les travaux prévus sont les suivant :

- 1. Préparation et amenée du matériel,
- 2. Foration en diamètre 508 mm jusqu'à 27 m
- 3. Pose d'un tube acier en diamètre 406 mm de 0 à 27 m, cimenté à l'extrados,
- 4. Foration en diamètre 375 mm de 27 à 60 m.
- 5. Pose de la colonne de captage en PVC de diamètre 280 mm (slot de 2 mm) de 27 à 59 m, puis tubage de décantation sur 1 m.
- 6. Le nettoyage et le développement des forages se fera par pompage.
- 7. Les essais de pompages (pompages par palier et pompages longue durée).
- 8. La tête de puits des forages sera surmontée d'un regard de protection cadenassé

4.3.2 Dans sa	phase d'ex	ploitation e	t de	démant	èlement
---------------	------------	--------------	------	--------	---------

Exploitation du forage à 60 m3/h maximum, 3000 m3/j en pointe et 50 000 m3/an à terme.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

i La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le forage est soumis à déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau.

Le prélèvement dans la nappe du Champigny associé à ce forage sera soumis à autorisation au titre de la rubrique 1.3.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur du forage	60 mètres
Débit de pompage	60 m3/h
Volume journalier maximum prélévé	3 000 m3/j
Volume annuel prélévé à terme	50 000 m3/an

4.0			100	• .
4.6	Local	lisation	du p	roiet

Localisation du projet
Adresse et commune d'implantation
Numéro : 1 Voie : route des Tournelles
Lieu-dit:
Localité : Hautefeuille
Code postal : 7 7 5 1 5 BP : Cedex :
Coordonées géographiques ^[1]
Long.: 2
Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement
Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " " "
Point de d'arrivée : Long. : ° " Lat. : ° " " " "
Communes traversées :
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :
i Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?
□ Oui ☑ Non
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?
□ Oui ☑ Non

4.7

^[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

	4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».						
5	Sensibilité environne	emer	ntale	de la zone d'implantation envisagée			
servi				r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de			
				ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.			
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V				
	En zone de montagne ?		V				
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V				
	Sur le territoire d'une commune littorale ?		V				
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V				

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques		V	
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		V	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?	V		Le projet est compris dans la zone de répartition des eaux de la nappe de Champigny
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		V	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?		V	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	V		Prélèvement de 60 m3/h maximum dans la nappe des calcaires de Champigny
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	V		Prélèvement de 60 m3/h maximum dans la nappe des calcaires de Champigny
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?	V		Le volume de cuttings extrait lors de la foration sera d'environ 4 m3 (phase travaux).
	Est-il déficitaire en matériaux ?		V	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol?		~	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	Située à environ 46 m de profondeur, la nappe du Champigny n'a pas de relation avec la surface
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		V	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est L'Hyerre de sa source à Chaumes-en-Brie et se situe à environ 210 m du projet. Ce site est classée Natura 2000 au titre de la Directive Habitats.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		V	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	V		Lors de la mise en place de l'atelier de forage, trafic d'un poids lourds, et autant au retrait. (phase travaux) Pendant la foration, 2 à 3 livraisons par semaine (tubages, ciment) (phase travaux)
	Est-il source de bruit ?	~		Le moteur thermique de la foreuse générera du bruit). (phase travaux)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V	Les habitations les plus proches sont à plus de 100 m et les travaux ont lieux la journée. (phase travaux)
nces	Engendre-t-il des odeurs ?	V		Rejets des gaz d'échappement à proximité (phase travaux)
Nuisances	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V	
	Engendre-t-il des vibrations ?		~	
	Est-il concerné par des vibrations ?		~	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		~	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		~	
sions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	V		Gaz d'échappement des moteurs (phase travaux)
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	V		Eaux pompées au moment des nettoyages et pompages d'essais sur les forages. (phase travaux)
	Si oui, dans quel milieu ?	~		Vers le ruisseau des tournelles

	Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	V		
		Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	V		Extraction d'environ 4 m3 de cuttings lors de la foration des ouvrages (phase travaux)
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V	
	Patrimoi de vie/Pc	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?		V	
Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :					

	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de ure transfrontière ?
	□ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :
2.4	Description des principally récultate disposibles issue des évaluations portinantes des
	Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des idences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
	Le projet concerne la nappe souterraine des calcaires de Champigny. Il n'aura pas d'incidence sur les milieux superficiels du fait de la profondeur des niveaux exploités (crépines entre 46 et 60 m). Les 27 premiers mètres seront cimentés de façon à isoler les niveaux sus-jacents
ete 'en étu	Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être enues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur avironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	~
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	~
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	~
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	•
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	V

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent,

Objet			
1			
2			
3			
4			
5			

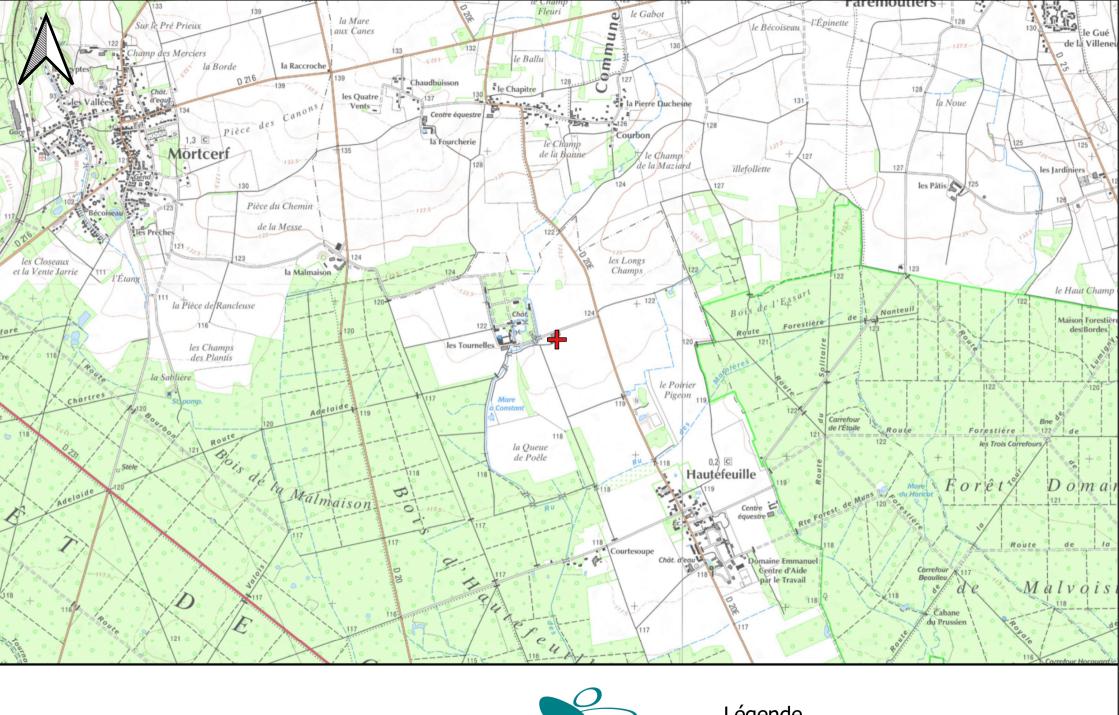
Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables 🗹

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus 🗹

Nom_Bourjot	
Prénom Olivier	
Qualité du signataire Gérant de la SCEA	
ÀChessy	
Fait le 2 1 0 3 2 0 2 4	Signature du (des)

Signature du (des) demandeur(s)



500 1 000 m



Légende

Localisation du projet de forage

Prises de vue





Figure 1 : prise de vue n°1



Figure 2 : prise de vue n°2

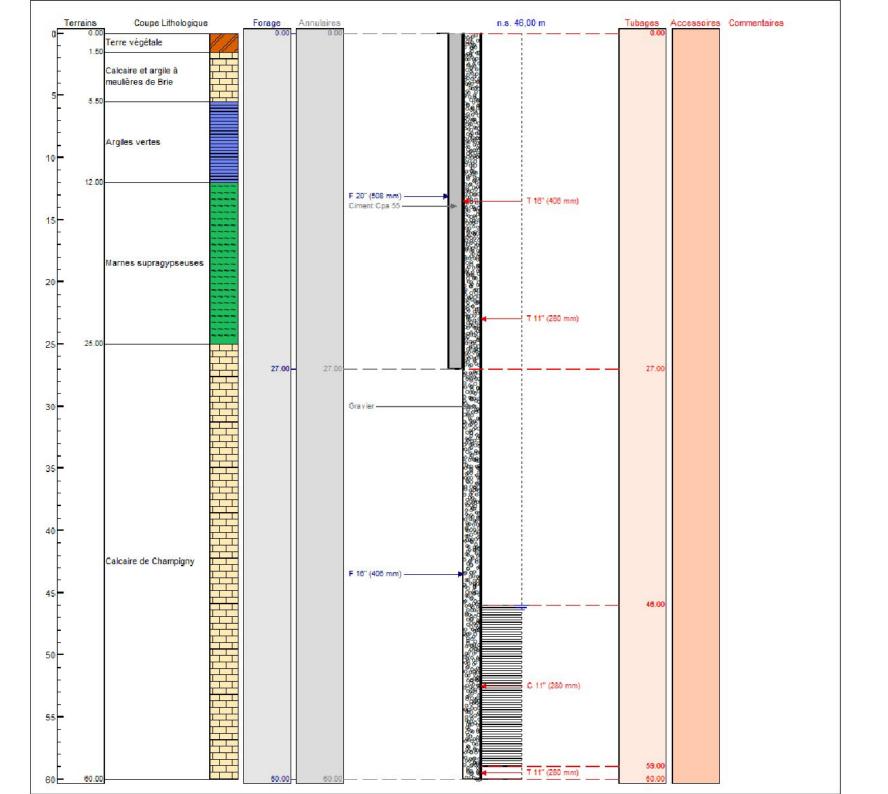


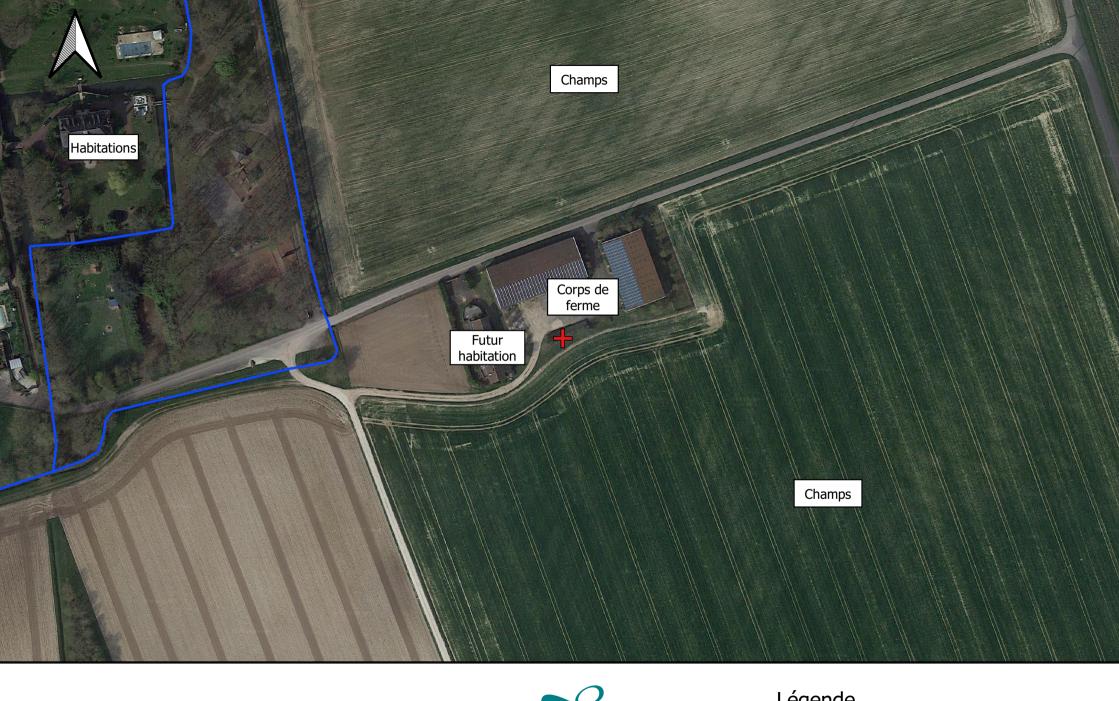




Légende

- + Localisation du projet de forage
- Réseau d'irrigation
 - Parcelle à irriguer









Légende

+ Localisation du projet de forage Ru des Tournelles

